



Accusé de réception en préfecture : 062-226200012-20251013-lmc1528403-DE-1-1
Date de télétransmission : 23/10/2025
Date de réception préfecture : 23/10/2025
Affichage le : 17 octobre 2025
Publication électronique le : 23 octobre 2025

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
DU CONSEIL DEPARTEMENTAL**

REUNION DU 13 OCTOBRE 2025

PRESIDENCE DE MONSIEUR JEAN-CLAUDE LEROY

Secrétaire : Mme Maryse DELASSUS

Étaient présents : M. Jean-Claude LEROY, Mme Mireille HINGREZ-CÉRÉDA, M. Daniel MACIEJASZ, Mme Blandine DRAIN, Mme Maryse CAUWET, Mme Bénédicte MESSEANNE-GROBELNY, M. Jean-Claude DISSAUX, Mme Laurence LOUCHAERT, M. Laurent DUPORGE, Mme Karine GAUTHIER, M. Alain MEQUIGNON, Mme Evelyne NACHEL, Mme Florence WOZNY, M. Jean-Jacques COTTEL, Mme Caroline MATRAT, M. Sébastien CHOCHOIS, Mme Sophie WAROT-LEMAIRE, M. André KUCHCINSKI, Mme Fatima AIT-CHIKHEBBIH, Mme Carole DUBOIS, M. Olivier BARBARIN, M. Etienne PERIN, Mme Maryse DELASSUS, M. Claude BACHELET, Mme Stéphanie RIGAUX, M. Philippe FAIT, Mme Emmanuelle LAPOUILLE, M. Alexandre MALFAIT, Mme Sylvie MEYFROIDT, M. Frédéric MELCHIOR, Mme Brigitte PASSEBOSC, M. François LEMAIRE, M. Marc SARPAUX, Mme Marie-Line PLOUVIEZ, M. Steeve BRIOIS, M. Ludovic PAJOT, M. René HOCQ, Mme Emmanuelle LEVEUGLE.

Excusé(s) : Mme Valérie CUVILLIER, M. Ludovic LOQUET, M. Pierre GEORGET, Mme Zohra OUAGUEF, Mme Maïté MULOT-FRISCOURT, M. Bruno COUSEIN.

Assistant également sans voix délibérative : M. Bertrand PETIT, M. Jean-Marc TELLIER.

Excusé(s) sans voix délibérative : M. Jean-Louis COTTIGNY, M. Michel DAGBERT.

COMICES AGRICOLES - POURSUITE DU DISPOSITIF

(N°2025-389)

La Commission Permanente du Conseil départemental du Pas-de-Calais,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.3121-14, L.3121-14-1, L.3211-1 et L.3211-2 ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.1111-10 et L.3232-1 ;

Vu la délibération n°2021-257 du Conseil départemental en date du 01/07/2021 « Délégation d'attributions à la Commission Permanente » ;

Vu la délibération n°2022-316 du Conseil départemental en date du 26/09/2022 « Pacte des solidarités territoriales "Agir avec vous pour bien vivre dans le Pas-de-Calais" » ;

Vu la délibération n°2019-538 du Conseil départemental en date du 16/12/2019 « "Le meilleur produit au plus près", pour un schéma départemental de l'alimentation Durable » ;

Vu la délibération n°2024-497 de la Commission Permanente en date du 18/11/2024 « Dispositif en faveur des comices agricoles » ;

Vu le rapport du Président du Conseil départemental, ci-annexé ;
Vu l'avis de la 4^{ème} commission « Équipement et développement des territoires » rendu lors de sa réunion en date du 29/09/2025 ;

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1 :

D'attribuer, dans le cadre du dispositif en faveur des comices agricoles un montant total de 1 000,00 € de subventions correspondant au comice agricole de Fauquembergues, selon le détail présenté dans le tableau en annexe 1 et conformément aux modalités reprises au rapport joint à la présente délibération.

Article 2 :

La dépense versée en application de l'article 1 de la présente délibération est imputée sur le budget départemental comme suit :

Code Opération	Imputation budgétaire	Libellé Opération	CP €	Dépense €
C04-631B07	65748/936318	Comices agricoles	2 000,00	1 000,00

Dans les conditions de vote ci-dessous :

Pour : 44 voix (Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen ; Groupe Communiste et Républicain ; Groupe Union pour le Pas-de-Calais ; Groupe Rassemblement National ; Non-inscrit) Contre : 0 voix Abstention : 0 voix
--

(Adopté)

.....
LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Jean-Claude LEROY

ARRAS, le 13 octobre 2025

Pour le Président du Conseil départemental,
La Directrice générale des services,

Signé

Maryline VINCLAIRE

Comice agricole

N° DOSSIER	NOM DE LA STRUCTURE PORTANT LE COMICE	CANTON	COMMUNE	CATEGORIE JURIDIQUE	DESCRIPTIF DE LA MANIFESTATION	DATE DE LA DEMANDE	DATES DE L'ÉVENEMENT	BUDGET PREVISIONNEL	SUBVENTION DEPARTEMENTALE
	Comice agricole de Fauquembergues	Fauquembergues	FAUQUEMBERGUES	Association	Le comice permet la présentation des races chevalines, boudonnaises, traits du Nord et races bovines. Il permet également de rassembler les professionnels du secteur agricole ainsi que les producteurs locaux. Une parade équestre est prévue, ainsi de des animations musicales et de danse. Une exposition de matériel agricole aura lieu. 3000 visiteurs sont attendus.	08/07/2025	06/07/2025	19 051,38 €	1 000,00 €

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Pôle Aménagement et Développement Territorial

RAPPORT N°18

Territoire(s): Audomarois

Canton(s): FRUGES

EPCI(s): C. d'Agglo. du Pays de Saint Omer

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

REUNION DU 13 OCTOBRE 2025

COMICES AGRICOLES - POURSUITE DU DISPOSITIF

Les comices agricoles font partie de l'histoire des territoires ruraux. Autour d'un évènement festif, ils permettent à des publics différents, selon les cas, de découvrir ou de mettre en valeur les métiers du vivant. Ces rencontres sont également l'occasion pour les professionnels de partager leurs passions et faire connaître au grand public les produits issus de leur exploitation, de faire comprendre leur métier et le rôle qu'ils jouent dans la vie du territoire.

Le Département s'est doté, par délibération de la Commission Permanente du 18 novembre 2024 « dispositif en faveur des comices agricoles », d'un outil financier permettant d'accompagner ces manifestations. Cette aide est d'un montant forfaitaire de 1 000 € par manifestation.

Le Département a été destinataire de la demande du comice agricole de Fauquembergues, qui a été instruite sur les bases délibérées le 18 novembre 2024.

Il convient de statuer sur cette affaire et, le cas échéant, d'attribuer dans le cadre du dispositif en faveur des comices agricoles un montant total de 1 000,00 € de subventions correspondant au comice agricole de Fauquembergues, selon le détail présenté dans le tableau en annexe.

Code Opération	Imputation Budgétaire	Libellé Opération	CP	Disponible	Proposition	Solde
C04-631B07	65748/936318	Comices agricoles	2 000,00	2 000,00	1 000,00	1 000,00

La 4ème Commission - Equipement et développement des territoires a émis un avis favorable sur ce rapport lors de sa réunion du 29/09/2025.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président du Conseil Départemental

SIGNE

Jean-Claude LEROY